

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022

Révisé le 4 janvier 2022

1 Identification de la substance et du fabricant

Nom commercial : 40-032 ORANGE
Code de produit : I100400032
Usage recommandé : Application de peinture et de revêtements.
Restrictions recommandées : Tout ce qui diffère de l'usage recommandé.
Coordonnées du fabricant / fournisseur : Seymour of Sycamore
 917 Crosby Avenue
 Sycamore, IL 60178 ÉTATS-UNIS
 téléphone : (815) 895-9101
 www.seymourpaint.com
Numéro de téléphone d'urgence : 1-800-255-3924

Seymour of Sycamore
 3041 Dougall Avenue, Suite 503
 Windsor, ONT N9E 1S3 CANADA
 téléphone : (800) 435-4482
 www.seymourpaint.com

2 Identification du ou des danger(s)

Classification de la substance ou du mélange

Inflammable Aérosol 1 H222 Aérosol extrêmement inflammable.
 Pression Gaz H280 Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est exposé à la chaleur.
 STOT SE 3 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 STOT RE 2 H373 Peut provoquer des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations supplémentaires :

Pictogrammes de danger du SGH



GHS02 GHS04 GHS07 GHS08

Mention d'avertissement
Mention de danger

Danger
 Aérosol extrêmement inflammable.
 Contient du gaz sous pression; peut exploser s'il est exposé à la chaleur.
 Peut provoquer une irritation respiratoire.
 Peut provoquer des dommages aux organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de précautions

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Interdiction de fumer.
 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou toute autre source d'inflammation.
 Conteneur sous pression : Ne pas percer ou brûler, même après utilisation.
 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/pulvérisations.
 Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
 EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air libre et rester à l'aise pour respirer.
 Appeler un centre antipoison/un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
 Conserver dans un endroit bien ventilé.
 Garder sous clef.
 Protéger de la lumière du soleil.
 Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C / 122°F.
 Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

3 Composition et informations sur les ingrédients

Caractérisation chimique : Mélanges

Description chimique : Ce produit est un mélange des substances énumérées ci-dessous avec des ajouts non dangereux.

Composants dangereux :

74-98-6	propane	15-25%
64742-47-8	Essences minérales	10-15%
1317-65-3	Carbonate de calcium	10-15%
106-97-8	n-butane	10-15%
110-19-0	Acétate d'isobutyle	5-10%
64742-94-5	Naphte, aromatique lourd	1-5%
64742-89-8	VM&P Naphta	1-5%
68410-97-9	Naphta à point d'ébullition bas	1-5%

4 Premiers soins

Après inhalation : Fournir de l'air frais. Consulter un médecin en cas de troubles.
Après contact avec la peau : Retirer les vêtements contaminés. Laver la zone exposée avec de l'eau et du savon.
Après contact avec les yeux : Rincer les yeux ouverts pendant quelques minutes sous l'eau courante. Ensuite, consultez un médecin.
Après ingestion : Rincer la bouche puis boire beaucoup d'eau. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir.
Symptômes et effets les plus importants : Vertiges
Indication des éventuels soins médicaux immédiats nécessaires : Aucune autre information pertinente disponible.

5. Mesures de lutte contre les incendies

Agents extincteurs : CO2, poudre extinctrice ou eau pulvérisée. Combattre les incendies plus importants avec de l'eau pulvérisée.
Dangers spécifiques : Peut former des mélanges gaz-air explosifs.

(Suite à la page 2)

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022

Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial : 40-032 ORANGE

(Suite de la page 1)

Équipement de protection pour les pompiers :

Un appareil de protection respiratoire peut être nécessaire.

6 Mesures en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence :**

Porter un équipement de protection. Tenir les personnes non protégées à distance. Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets des fumées/poussières/aérosols.

Méthodes et substances de confinement et de nettoyage :

Assurer une ventilation adéquate.

7 Manipulation et entreposage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Conditions d'entreposage :**

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Tenir à l'écart des sources de chaleur et de la lumière directe du soleil. Ne pas entreposer dans des conditions de surgélation. Garder sous clef.

8 Contrôle de l'exposition et protection individuelle**Composants avec des valeurs limites nécessitant une surveillance sur le milieu de travail :****74-98-6 propane**

PEL (États-Unis)	Valeur à long terme : 1 800 mg/m ³ , 1 000 ppm
REL (États-Unis)	Valeur à long terme : 1 800 mg/m ³ , 1 000 ppm
TLV (États-Unis)	voir Annexe F Teneur minimale en oxygène (D, EX)

106-97-8 n-butane

REL (États-Unis)	Valeur à long terme : 1 900 mg/m ³ , 800 ppm
TLV (États-Unis)	Valeur à court terme : 1 000 ppm (EX)

110-19-0 Acétate d'isobutyle

PEL (États-Unis)	Valeur à long terme : 700 mg/m ³ , 150 ppm
REL (États-Unis)	Valeur à long terme : 700 mg/m ³ , 150 ppm
TLV (États-Unis)	Valeur à court terme : 150 ppm Valeur à long terme : 50 ppm

Protection hygiénique :

Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ni boire pendant le travail.

Équipement respiratoire :

Un respirateur n'est généralement pas nécessaire lors de l'utilisation de ce produit à l'extérieur ou dans de grands espaces ouverts. En cas de surexposition à court et / ou à long terme, un respirateur à filtre à charbon doit être porté. Si vous soupçonnez l'existence de conditions de surexposition, veuillez consulter une autorité en matière d'hygiène chimique.

Protection des mains :

Gants en nitrile. Le matériau des gants doit être imperméable et résistant à la substance.

Protection des yeux:

Lunettes hermétiques

9 Propriétés physiques et chimiques

Aspect :	Aérosol.
Odeur :	Aromatique
Seuil d'odeur :	Non déterminé.
PH :	Non déterminé.
Point de fonte et plage de fusion	Indéterminé.
Point d'ébullition :	-44 °C (-47,2 °F)
Point d'éclair :	-19 °C (-2,2 °F)
Inflammabilité (solide, gaz) :	Extrêmement inflammable.
Température de décomposition :	Non déterminé.
Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas automatiquement.
Risque d'explosion :	Peut former un mélange vapeur-air inflammable / explosif lors de l'utilisation.
Limite d'explosivité inférieure :	0,5 Vol %
Limite d'explosivité supérieure :	10,9 Vol %
Tension de vapeur :	Non déterminé.
Densité relative :	Entre 0,77 et 0,85 (L'eau vaut 1,00)
Densité de vapeur	Non déterminé.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Coefficient de partition (n-octanol / eau) :	Non déterminé.
Solubilité :	Non déterminé.
Viscosité :	Non déterminé.
Eau :	12,9 %

(Suite à la page 3)

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022

Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial : 40-032 ORANGE

(Suite de la page 2)

10 Stabilité et réactivité

Réactivité :	Stable aux températures normales.
Conditions à éviter :	Ne pas laisser la bombe de peinture dépasser les 120 degrés Fahrenheit. Ne pas entreposer à des températures inférieures au point de congélation.
Stabilité chimique :	Pas entièrement évalué.
Possibilité de réactions dangereuses :	Aucune réaction dangereuse connue.
Matières incompatibles :	Aucune autre information pertinente disponible.
Produits de décomposition dangereux :	Aucun produit de décomposition dangereux connu.

11 Informations toxicologiques

Valeurs LD/LC50 pertinentes pour la classification :

110-19-0 Acétate d'isobutyle

Orale | LD50 | 4 763 mg/kg (lapin)

Informations sur les effets toxicologiques :	Pas de données disponibles.
Effets sur la peau :	Pas d'effet irritant.
Effets sur les yeux :	Pas d'effet irritant.
Sensibilisation :	Aucun effet sensibilisant connu.

12 Données écologiques

Toxicité aquatique :	Dangereux pour l'eau, ne pas déverser dans les égouts.
Persistance et dégradabilité :	Le produit est dégradable après une exposition prolongée aux processus naturels d'altération.
Autre information :	Ce produit ne contient pas de chlorofluorocarbures (CFC), d'hydrochlorofluorocarbures (HCFC), de perfluorocarbures (PFC), de métaux lourds (chrome, plomb, cadmium) ou de solvants chlorés.
Potentiel de bioaccumulation :	Aucune autre information pertinente disponible.
Mobilité dans le sol :	Aucune autre information pertinente disponible.
Autres effets nocifs :	Aucune autre information pertinente disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales. Ne pas percer, incinérer ou compacter. Les bombes partiellement vides doivent être éliminées de manière responsable. Ne pas chauffer ou couper des récipients vides avec des torches électriques ou à gaz.

Recommandation : Les bombes complètement vides doivent être recyclées.

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN1950
DOT	UN1950
	UN1950
DOT	Aérosols, inflammables
ADR	1950 Aérosols
Classe(s) de danger pour le transport :	
Classe	2.1 Gaz
Polluant marin :	Non
Précautions particulières pour l'utilisateur :	Avertissement : Gaz
Numéro EMS :	F-D,S-U
Groupe de conditionnement :	--
« Règlement type » de l'ONU :	UN1950, Aérosols, 2.1

15 Informations réglementaires**Section 355 de la loi SARA (substances extrêmement dangereuses) :**

Aucun des ingrédients de ce produit n'est répertorié.

Section 313 de la loi SARA (listes spécifiques de produits chimiques toxiques) :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Loi sur le contrôle des substances toxiques

(TSCA) : Tous les ingrédients dangereux figurent sur la liste d'inventaire des substances.

Liste intérieure canadienne des substances

(DSL) : Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés.

Sécurité des produits de consommation

Commission (CPSC) : Ce produit est conforme à la norme 16 CFR 1303 et ne contient pas plus de 90 ppm de plomb.

Produits chimiques de la Proposition 65 de Californie connus pour causer le cancer :

100-41-4 | éthylbenzène

Produits chimiques de la Proposition 65 connus pour causer des malformations congénitales ou des troubles de la reproduction :

Aucun des ingrédients n'est répertorié.

(Suite à la page 4)

Fiche technique santé-sécurité

Date d'impression 4 janvier 2022

Révisé le 4 janvier 2022

Nom commercial : 40-032 ORANGE

(Suite de la page 3)

EPA :

110-19-0 Acétate d'isobutyle

D

16 Autres informations**Contact :**

Affaires réglementaires